

Le Président

Monsieur Luc CHATEL
Ministre
de l'Éducation nationale, de la Jeunesse
et de la Vie associative
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

Réf : CL/NL/DDG/L11-06.068

Paris, le 08 juin 2011

Monsieur le Ministre,

J'aimerais vous faire part du sentiment des départements de France sur les conditions dans lesquelles se prépare la prochaine rentrée scolaire. Chargés principalement de la construction et de l'entretien des collèges, de la restauration, des achats extrascolaires, des transports scolaires..., les conseils généraux sont bien placés pour observer les difficultés actuelles et à venir dans ces établissements.

Vous n'ignorez pas ainsi que la rentrée 2011 dans les collèges sera caractérisée par l'arrivée massive de 40 000 nouveaux élèves en classe de 6^e, correspondant au pic de naissance de l'année 2000. Dans le même temps, le nombre de professeurs du secondaire va une nouvelle fois se réduire (- 4 800 postes) en raison de l'application de la règle de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite.

La combinaison de ces deux phénomènes aura inévitablement des conséquences extrêmement importantes sur l'organisation du temps scolaire et périscolaire au sein des établissements. Nous remarquons d'ores et déjà que la plupart des dotations horaires globales (DHG) pour 2011/2012 ne sont pas adaptées aux besoins des collèges, au point que dans beaucoup d'académies, les conseils d'administration des collèges sont nombreux à rejeter les propositions de DHG formulées.

A l'image de ce qui se passe dans le primaire, notamment dans les départements ruraux, la situation risque de devenir très rapidement intenable dans certains établissements (postes vacants, classes surchargées, manque d'encadrement,...). Il est donc indispensable que le ministère de l'éducation nationale, en concertation avec les équipes administratives et pédagogiques des collèges et les élus locaux, répondent dès aujourd'hui à ces inquiétudes.

Au nom de l'ensemble des présidents de département, j'en appelle donc à votre sens de l'écoute. Il n'est plus possible aujourd'hui que des décisions qui concernent directement nos collectivités soient prises en l'absence de toute négociation avec les associations représentatives des élus. L'avenir de nos enfants en dépend.

Les départements de France dont les investissements dans les collèges vont au-delà de leurs compétences *stricto-sensu* (informatique, périscolaire, etc.) sont unanimes pour craindre une rentrée scolaire perturbée et difficile, mais sont tous disposés à participer à la négociation que vous ne devez pas manquer de lancer sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les meilleures.



Claudy LEBRETON